

Des chantiers politiques déterminants pour le système de santé

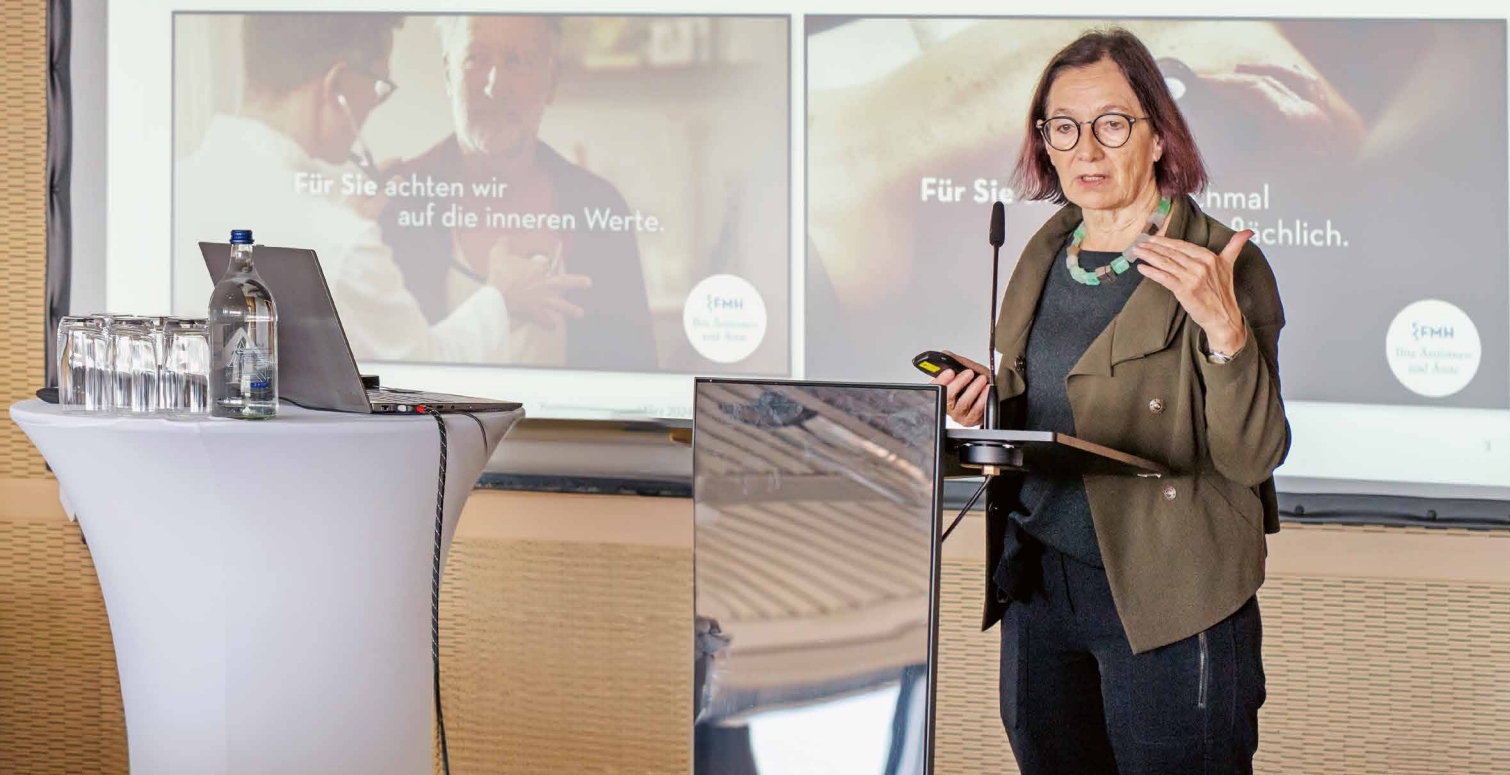
Initiative pour un frein aux coûts, TARDOC ... Divers chantiers sont en cours, dont l'issue laissera une empreinte durable sur notre système de santé. Invitée par la SMCB à s'exprimer devant la première assemblée des délégués de l'année, le 14 mars, la présidente de la FMH, Dr méd. Yvonne Gilli, a rappelé la diversité des dossiers en cours, exposé les dynamiques politiques à l'œuvre et insisté sur l'importance, pour le corps médical, de soigner sa communication pour défendre sa vision du système de santé suisse.

Texte : Nicolas Felber, responsable presse écrite SMCB
Photo : Dan Riesen

Dans le système de santé tel que nous le connaissons actuellement, les fournisseurs de prestations doivent tenir compte d'une multitude de facteurs connexes à leur activité: depuis déjà des années, leur pratique fait l'objet d'un examen minutieux. Cette attention a des répercussions politiques, si bien que les dossiers qui touchent, directement ou non, le système de santé se multiplient. Ces questions, complexes, peuvent s'avérer délicates à comprendre pour la population et être source d'insécurité pour les fournisseurs de prestations. C'est pourquoi la Société des Médecins du Canton de Berne est très heureuse qu'Yvonne Gilli ait accepté de s'exprimer devant la première assemblée des délégués de l'année, le 14 mars. Actuellement présidente de la FMH, Yvonne Gilli a derrière elle une longue expérience de la politique et de la communication dans le domaine de la santé. Au cours de son exposé, elle a dressé un tableau des enjeux actuels en matière de politique de la santé, exprimé son opinion sur les dossiers qui touchent directement le corps médical et souligné l'importance de se rassembler derrière une communication de qualité.

Si le corps médical parvenait à se rallier derrière des objectifs communs et une stratégie de communication unifiée, il lui serait possible de défendre durablement sa position, si ce n'est de la renforcer.

Premier dossier abordé: l'introduction d'un financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), un dossier qui accompagne le secteur de la santé depuis déjà quatorze ans. À l'heure actuelle, les coûts stationnaires sont supportés conjointement par les cantons (55%) et les assureurs-maladie (45%), tandis que les coûts ambulatoires sont entièrement à la charge des assureurs-maladie (100%), donc des primes des assurés. Afin d'endiguer la hausse des coûts de la santé, il serait souhaitable de réduire les prises en charge stationnaires en privilégiant autant que possible les traitements ambulatoires, plus économiques. Mais ce principe dit de «ambulatoire avant le stationnaire» se heurte à un obstacle de taille: les coûts ambulatoires étant entièrement supportés par les primes des assurés, un tel changement de paradigme se traduirait automatiquement par une augmentation des primes. L'EFAS permettrait de lever cet obstacle. C'est pourquoi, après des années de débats, le Parlement s'est clairement



La présidente de la FMH, Dr méd. Yvonne Gilli, s'est exprimée lors de l'assemblée des délégués de la SMCB.

prononcé en sa faveur, afin d'alléger le poids des primes sur le revenu des ménages et d'endiguer la hausse des coûts de la santé. Mais l'opposition à ce projet demeure : le SSP a lancé un référendum contre l'EFAS et l'assemblée des délégués du PS s'y est aussi déclarée défavorable. Selon Yvonne Gilli, les arguments avancés sont à la fois polémiques et fallacieux. Comme le référendum sera probablement soumis au peuple avant la fin de l'année, elle appelle à se mobiliser au plus vite pour le contrer et à défendre l'EFAS, qui offrirait un mécanisme essentiel pour optimiser les coûts de la santé.

Mais dans l'immédiat, c'est l'initiative dite « pour un frein aux coûts » qui présenterait la plus grande menace pour le système de santé. Déposée par le parti du Centre, elle sera soumise au peuple le 9 juin 2024. Selon Yvonne Gilli, elle met en péril la raison d'être même du système de santé : l'approvisionnement de la population en soins médicaux. L'initiative demande que les coûts dans l'assurance obligatoire des soins (AOS) évoluent conformément aux salaires moyens de la population suisse. Si la hausse des coûts moyens par assuré et par année dans l'AOS devait être supérieure de plus d'un cinquième à l'évolution des salaires nominaux, les partenaires tarifaires devraient arrêter des mesures contraignantes pour la freiner. En l'absence de telles mesures, la Confédération et les cantons seraient tenus d'intervenir.

Pour la présidente de la FMH, l'acceptation d'une initiative aussi radicale entraînerait à coup sûr une grave détérioration de la prise en charge de la population. En se basant sur l'évolution réelle des coûts dans l'AOS et des salaires au cours des deux dernières décennies, elle

a montré que si la hausse des coûts dans l'AOS n'avait pas pu excéder le cinquième de l'évolution des salaires nominaux, 37% des prestations relevant actuellement de l'AOS ne seraient plus prises en charge. De très nombreuses personnes seraient ainsi privées de certains traitements pourtant nécessaires, faute de moyens financiers. Le plafonnement des coûts proposé conduirait donc à un rationnement des soins médicaux. La FMH s'oppose avec force à ce projet. Mais cette menace ne pourra être dissipée sans une mobilisation collective.

Pour cela, l'ensemble des acteurs du système de santé doivent entre autres se rassembler derrière une stratégie de communication robuste : seuls des efforts coordonnés et bien dirigés pourront convaincre l'opinion publique de rejeter l'initiative le 9 juin. Yvonne Gilli a ensuite développé une ligne d'argumentation que le corps médical peut déployer aussi bien dans ses échanges avec sa patientèle que lors de conversations privées autour de l'initiative pour un frein aux coûts :

- *Non à une dépendance à la conjoncture.*
« L'initiative lie les dépenses de santé à l'évolution de l'économie. L'accès aux soins médicaux ne doit pas dépendre de la conjoncture économique. »
- *Sauter dans le vide ? Non merci !*
« L'initiative fixe un objectif de coûts, mais ne propose aucune solution pour l'atteindre. On veut faire accepter au peuple un projet mal ficelé. »
- *Non à une médecine à deux vitesses.*
« L'initiative conduirait à une médecine à deux vitesses. Seules les personnes pouvant payer à titre privé continueraient à bénéficier de soins adéquats et de qualité à tout moment. »

Tout un chacun peut utiliser ces arguments concis pour expliquer à son interlocuteur la position du corps médical et montrer à quel point un « oui » dans les urnes serait dommageable.

Yvonne Gilli a également mis en avant une autre stratégie essentielle pour défendre et renforcer notre système de santé : la création d'alliances. La FMH s'efforce en effet de forger des alliances avec d'autres acteurs du secteur de la santé qui s'opposent à cette initiative. Ensemble, ils ont lancé la campagne nationale « Non à l'initiative pour un frein aux coûts ». Le fait que de nombreuses organisations et personnalités représentant diverses spécialités du secteur de la santé aient associé leurs forces pour lutter *conjointement* contre cette initiative témoigne clairement de l'importance de la votation à venir.



frein-aux-couts-non.ch/telecharger/

Après avoir si bien illustré la coopération des organisations dans le secteur de la santé, Yvonne Gilli en a appelé directement à son auditoire : il appartient à chaque individu de se mobiliser pour lutter contre cette initiative. Chaque représentant ou représentante des sociétés cantonales de médecine peut, à travers son ancrage local, à travers ses prises de position et à travers les moyens de communication dont il ou elle dispose, démultiplier la portée de la campagne et gagner l'opinion publique à sa cause. La mobilisation de tous les fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé sera nécessaire. Yvonne Gilli forme le vœu que grâce à ses encouragements et à la ligne d'argumentation proposée, cette mobilisation porte ses fruits à temps. Elle rappelle à quel point il est important que l'initiative soit rejetée : un « oui » dans les urnes enverrait le signal que les efforts des milieux politiques doivent se concentrer sur la réduction des coûts plutôt que sur l'efficacité du système de santé. À long terme, cela pourrait entraîner des conséquences désastreuses.

Autre dossier très important pour le système de la santé : la structure tarifaire TARDOC, qui n'est toujours pas en vigueur. En 2019, la FMH a proposé un nouveau modèle tarifaire au Conseil fédéral, TARDOC, dans l'optique de remplacer le tarif à la prestation TARMED, entré en vigueur en 2004 et aujourd'hui obsolète. Bien que le nouveau modèle proposé ait fait l'objet de cinq remaniements successifs, le Conseil fédéral ne l'a toujours pas approuvé. Pourtant, il serait urgent que les prestations médicales ambulatoires fassent l'objet d'une rémunération appropriée et conforme aux règles applicables en économie d'entreprise. Yvonne Gilli nourrit l'espoir que l'arrivée de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider à la tête du Département fédéral de l'intérieur (DFI) relance ce dossier et que le tarif TARDOC entre enfin prochainement en vigueur. Même si ce dossier précis se sera prolongé sur des années, la présidente de la FMH souligne à nouveau à quel point il est important que le corps médical s'approprie les dossiers politiques qui touchent au secteur de la santé et défende ses intérêts. Elle évoque à cet endroit les projets de numérisation dans le domaine de la santé, et en particulier « DigiSanté », le programme du DFI visant à promouvoir la transformation numérique du système de santé. La FMH s'engage pour que les différents acteurs du système de santé puissent participer aux processus de développement, pour que les solutions développées soient exploitables sur le terrain et pour la sécurité des échanges de données.

« Dans l'immédiat, c'est l'initiative dite pour un frein aux coûts qui présenterait la plus grande menace pour le système de santé. »

Bien qu'Yvonne Gilli ait plaidé auprès d'un auditoire déjà largement conscient des chantiers politiques qui touchent actuellement le système de santé suisse, son exposé limpide de la diversité des enjeux et de leur ubiquité a touché juste. Elle a souligné la nécessité pour les fournisseurs de prestations de faire corps et de développer un réseau solide, capable de porter la voix du corps médical. Et elle a rappelé l'importance d'une bonne coordination des efforts. En conclusion, Yvonne Gilli en a appelé une nouvelle fois à l'ensemble des acteurs, à tous les niveaux du système de la santé, à s'exprimer d'une seule voix à l'extérieur de leur cercle, à se soutenir mutuellement dans leurs prises de positions politiques et à améliorer leurs canaux de communication afin de créer des synergies et de démultiplier l'impact de leurs efforts. Ces stratégies fondamentales permettront de relever ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain.